Destinée a l'utilisateur

Instructions d'utilisation

ecoTOP

Chaudière murale à condensation

VU 246
VU 466
VU 656
VUW 286
VUW 356

FR

Sommaire

1 Généralités 3
1.1 Symboles utilisés 3
1.2 Responsabilité 3
1.3 Utilisation conforme aux prescriptions 3
1.4 Plaque signalétique 3
1.5 Garantie constructeur 3
1.6 Sigle CE 4

2 Sécurité 4
2.1 Consignes de sécurité 4
2.1.1 Installation, réglage et entretien 4
2.1.2 Odeur de gaz 4
2.1.3 Modifications dans la zone de l'appareil de chauffage 4
2.1.4 Matières explosives et facilement inflammables 5
2.1.5 Habillage de type armoire 5
2.2 Consignes de précaution 5
2.2.1 Protection contre la corrosion 5
2.2.2 Contrôle du niveau d'eau 5
2.2.3 Fuites 5
2.2.4 Groupe électrogène de secours 5

3 Utilisation 5
3.1 Vue d'ensemble du panneau de commande .. 5
3.1.1 Commandes 5
3.1.2 Ecran du système DIA (Fig. 3.2) 6
3.2 Contrôles avant la mise en service 6
3.2.1 Ouverture des dispositifs d'arrêt (Fig. 3.3 et 3.4) 6
3.2.2 Contrôle du niveau d'eau (Fig. 3.5) 7
3.3 Fonctionnement en Eau Chaude Sanitaire ... 7
3.3.1 Fonctionnement en E.C.S. avec les appareils VUW (Fig. 3.6) 7
3.3.2 Activation et désactivation du système aquathermique (uniquement appareils VUW, Fig. 3.7) 7
3.3.3 Puisage d'eau chaude (appareils VUW, Fig. 3.8) 8
3.3.4 Fonctionnement Eau Chaude Sanitaire des appareils VU (Fig. 3.9) 8
3.3.5 Puisage d'eau chaude (appareils VU, Fig. 3.8) 8
3.4 Fonctionnement chauffage 9
3.4.1 Réglage de la température départ (Fig. 3.10) . 9
3.4.2 Réglage du thermostat ou de la régulation en fonction de la température extérieure (Fig. 3.11) 9
3.5 Voyants d'état (Fig. 3.12)(servant au professionnel lors des travaux d'entretien et de service après-vente) 9
3.6 Anomalies/suppression des anomalies 1 0
3.6.1 Anomalies lors du processus d'allumage (Fig. 3.13) 10
3.6.2 Anomalies dans la conduite d'air/d'évacuation des gaz brûlés 10
3.6.3 Anomalies diverses/dépistage des défauts ... 10
3.7 Mesures lors du ramonage (pour les travaux de mesure et de contrôle effectués par le ramoneur) 11
3.8 Mise hors service 11
3.8.1 Désactivation du fonctionnement chauffage (position été) 11
3.8.2 Désactivation du mode ballon (uniquement appareils VU avec ballon d'eau chaude externe) 11
3.8.3 Mise hors service totale 11
3.9 Remplissage de l'appareil/installation de chauffage 12
3.10 Vidange de l'appareil/installation de chauffage 13
3.11 Maintenance 13
3.12 Inspection/entretien 13
3.13 Protection contre le gel 13

4 Conseils en matière d'économie d'énergie 14
4.1 Montage d'une régulation en fonction des conditions atmosphériques 14
4.2 Mode abaissement de l'installation de chauffage 14
4.3 Température ambiante 14
4.4 Réglage du mode de fonctionnement 14
4.5 Chauffage régulier 14
4.6 Robinets thermostatiques et thermostats ... 14
4.7 Ne pas masquer la régulation 14
4.8 Température adaptée de l'eau chaude 14
4.9 Réglage du système aquathermique (uniquement ecoTOP VUW) 15
4.10 Utilisation raisonnable de l'eau 15
4.11 N'utilisez les boucles de recyclage qu'en cas de besoin 15
4.12 Ventilation des pièces 15
4.13 Entretien 15

1 Généralités

1.1 Symboles utilisés

Lors de l'installation de l'appareil, respectez les consignes de sécurité figurant dans les présentes instructions!

Danger!
Danger immédiat pour la vie et la santé.

Attention!
Situation potentiellement dangereuse pour le produit et l'environnement.

Remarque!
Recommandations

Les symboles utilisés tout au long du texte sont expliqués ci-après:

- Symbole indiquant une opération indispensable
- Enumération lors de la description de fonctions, énumération générale

1.2 Responsabilité

Nous ne saurions être responsables des dommages découlant du non-respect des présentes instructions!

1.3 Utilisation conforme aux prescriptions

Les appareils Vaillant ecoTOP ont été conçus selon l'état de la technique et les règles de sécurité reconnues. Cependant, en cas d'utilisation incorrecte ou non conforme aux prescriptions, ils peuvent constituer une source de danger pour la vie et la santé de l'utilisateur et de tiers ou de dommages sur les appareils et autres biens matériels.
Ces appareils sont prévus comme générateurs de chaleur pourl'installation de chauffage à eau chaude à circuit fermé et pour la production d'eau chaude sanitaire. Toute autre utilisation est considérée comme non conforme aux prescriptions. Le fabricant/fournisseur ne saurait être responsable des dommages en découlant. L'utilisateur prend seul le risque.
Par utilisation conforme aux prescriptions, on entend également le respect des instructions d'utilisation et d'installation.

Remarque!
Veuillez conserver les présentes instruction d'utilisation pour une utilisation future.

1.4 Plaque signalétique

La plaque signalétique (Fig. 1.1) du modèle Vaillant ecoTOP est placée en usine sur la face inférieure de l'appareil.

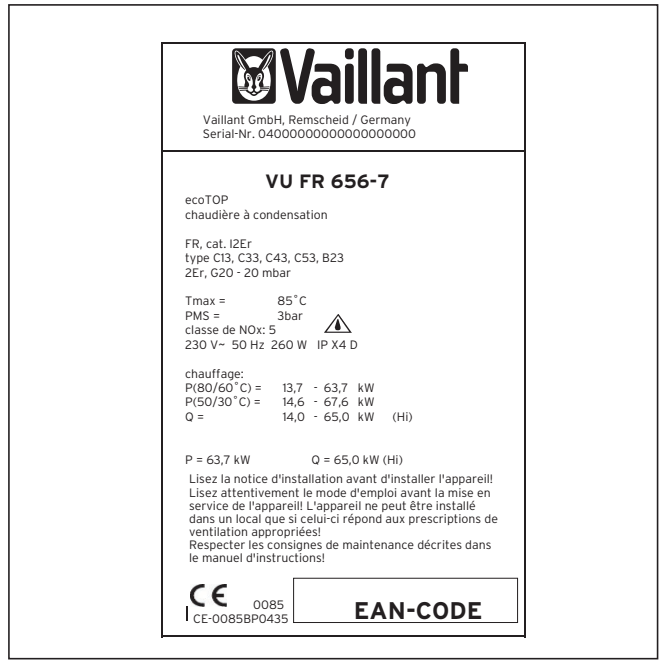
Vaillant
Vaillant GmbH, Remscheid / Germany
Serial-Nr. 04000000000000000000
VU FR 656-7
ecoTOP
chaudière à condensation
FR, cat. I2Er
type C13, C33, C43, C53, B23
2Er, G20 - 20 mbar
Tmax = 85°C
PMS = 3bar
classe de NOx: 5
230 V~ 50 Hz 260 W IP X4 D
chauffage:
P(80/60°C) = 13,7 - 63,7 kW
P(50/30°C) = 14,6 - 67,6 kW
Q = 14,0 - 65,0 kW (Hi)
P = 63,7 kW Q = 65,0 kW (Hi)
Lisez la notice d'installation avant d'installer l'appareil!
Lisez attentivement le mode d'emploi avant la mise en service de l'appareil! L'appareil ne peut être installé dans un local que si celui-ci répond aux prescriptions de ventilation appropriées!
Respecter les consignes de maintenance décrites dans le manuel d'instructions!
CE 0085
CE-0085BP0435
EAN-CODE

Fig. 1.1 Plaque signalétique (modèle)

1.5 Garantie constructeur

Vous venez d'acquérir un appareil Vaillant. Félicitations! Vaillant, leader européen pour la fabrication des chaudières gaz, assure la garantie des appareils Vaillant dans le cadre de la législation en vigueur (Loi 78-12 du 4/10/78).
Pour bénéficier de la garantie légale de deux ans, l'appareil doit impérativement être installé par un professionnel qualifié, suivant les règles de l'art et normes en vigueur, notamment en ce qui concerne l'arrêté du 2/08/77, le D.T.U. gaz 61-1, le règlement sanitaire départemental et les normes NF C 15100 pour l'installation électrique.
En outre, son utilisation doit être correcte, et ceci conformément à notre notice d'emploi. Dans ces conditions, une garantie de **deux ans** contre tout vice de fabrication ou défaut de matière courra **a compter de la premiere date de mise en service** effectuée par un professionnel qualifié (logement occupé ou vacant).
Cette garantie de **deux ans** est obligatoirement subordonnée à un entretien annuel effectué par un professionnel qualifié dès la première année d'utilisation (Circulaire ministérielle du 09/08/78 – JO du 13/09/78).
Conformément à la législation rendant obligatoire l'entretien annuel, nous vous conseillons de souscrire un contrat d'entretien auprès d'un professionnel membre du réseau technique Vaillant.
La garantie couvre la réparation ou le remplacement pur et simple des pièces reconnues par nous comme défectueuses à l'origine et ce, si nécessaire, après retour en nos locaux pour examen.

Garantie complémentaire Vaillant France S.A.R.L. (utilisez votre carnet d'entretien) pour les appareils installés en France métropolitaine.

Une garantie complémentaire pièce (hors main d'oeuvre et déplacement) de 3 ans sur le corps de chauffe et le brûleur vous sera accordée par Vaillant France si:
- L'installation est faite par un professionnel du réseau technique Vaillant, si la chaudière est conforme aux normes CE FR.
- La souscription d'un contrat d'entretien annuel a été faite dès la première mise en route (professionnel qualifié de réseau technique Vaillant).

Le circulateur incorporé n'est garanti que s'il n'a jamais été démonté.
La garantie ne saurait être retenue:
- En raison d'une mauvaise installation de l'ensemble chauffage ou d'installation non conforme, ainsi qu'en cas de fonctionnement défectueux de la chaudière résultant d'un usage anormal ou abusif, d'une insuffisance d'entretien ou d'une inadaptation au gaz utilisé.
- D'une manière non limitative, suite à des détériorations provenant d'une mauvaise ventilation du local, d'un tirage défectueux, d'écoulement d'eau de condensation de la cheminée dans l'appareil, de phénomènes de corrosion liés ou non à l'incorporation de produits additifs dans le circuit de chauffage, ou dans le local d'installation de l'appareil, du gel de l'installation, de variations anormales de tension ou d'un mauvais branchement électrique.

La garantie cesse dans le cas où l'appareil a fait l'objet d'une réparation ou d'une modification par une intervention étrangère à nos services ou à nos mandataires.
La garantie ne saurait ouvrir droit à une indemnité pour quelque cause que ce soit.
En cas de litige, les tribunaux du siège de notre Société sont seuls compétents.
La présente garantie n'exclut pas le bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale prévue par l'article 1641 du Code Civil.

1.6 Sigle CE

CE

Le sigle CE indique que les appareils sont conformes aux exigences de base de la directive sur les appareils au gaz (directive 90/396/CEE) et de la directive sur la compatibilité électromagnétique (directive 89/336/CEE). Les appareils sont conformes aux exigences de base de la directive sur le rendement (directive 92/42/CEE).

2 Sécurité

2.1 Consignes de sécurité

2.1.1 Installation, réglage et entretien

Pour votre propre sécurité, notez que l'installation, le réglage et l'entretien de votre appareil ne doivent être confiés qu'à un professionnel qualifié.
Celui-ci est également compétent pour l'inspection/entretien, la réparation et la remise en état de l'appareil ainsi que, si nécessaire, la modification du réglage gaz.

2.1.2 Odeur de gaz

Si vous sentez une odeur de gaz, veuillez vous comporter comme suit:
- N'allumez/n'éteignez pas la lumière et ne touchez aucun autre commutateur électrique; n'utilisez pas de téléphone dans la zone dangereuse, pas de flamme nue (par ex. briquet, allumette), ne fumez pas.
- Fermez le robinet de gaz (**1**) sur l'appareil (Fig. 2.1) et fermez le robinet principal.
- Ouvrez les portes et les fenêtres.
- Avertissez vos colocataires et quittez la maison.
- Contactez votre compagnie de gaz ou une société spécialisée reconnue.

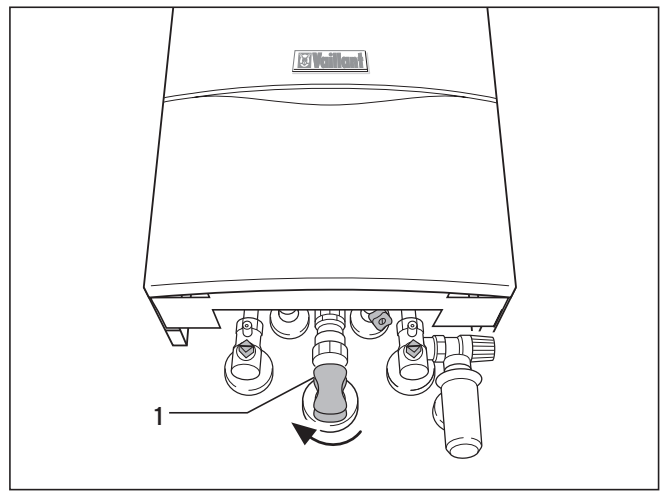

Fig. 2.1 Fermeture du robinet de gaz

2.1.3 Modifications dans la zone de l'appareil de chauffage

Les éléments suivants ne doivent subir aucune modification:
- appareil de chauffage
- conduites de gaz, air d'amenée, eau et courant
- conduite d'évacuation du gaz
- soupape de sécurité et conduite d'évacuation de l'eau de chauffage
- propriétés de construction pouvant avoir une influence sur la sécurité de fonctionnement de l'appareil

2.1.4 Matières explosives et facilement inflammables
N'utilisez pas ou n'entreposez pas de matières explosives ou facilement inflammables (par ex. essence, papier, peintures) dans le local où l'appareil est installé.

2.1.5 Habillage de type armoire
L'habillage de type armoire de l'appareil est conforme aux prescriptions d'exécution correspondantes. Si vous souhaitez disposer d'un habillage de ce type, adressez-vous à votre société spécialisée.

Attention!
Utiliser l'appareil
- **pour la mise en service**
- **pour effectuer un contrôle**
- **en fonctionnement continu**

n'est autorisé que si les conditions suivantes sont remplies: le couvercle de la chambre est fermé; la ventouse est intégralement montée et fermée.

2.2 Consignes de précaution

2.2.1 Protection contre la corrosion
N'utilisez pas de vaporisateurs, de produits de nettoyage contenant du chlore, de solvants, de peintures, de colles, etc. aux alentours de l'appareil. Ces matières peuvent dans certains cas être à l'origine de corrosion même à l'intérieur de l'installation d'évacuation des gaz brûlés.

2.2.2 Contrôle du niveau d'eau
Contrôlez le niveau d'eau (pression de remplissage) de l'installation à intervalles réguliers.

2.2.3 Fuites
En cas de fuites éventuelles dans la zone des conduites d'eau chaude entre l'appareil et les prises d'eau, fermez immédiatement la vanne d'eau froide (**2**) sur l'appareil (Fig. 2.2) et faites supprimer la fuite par un professionnel qualifié.

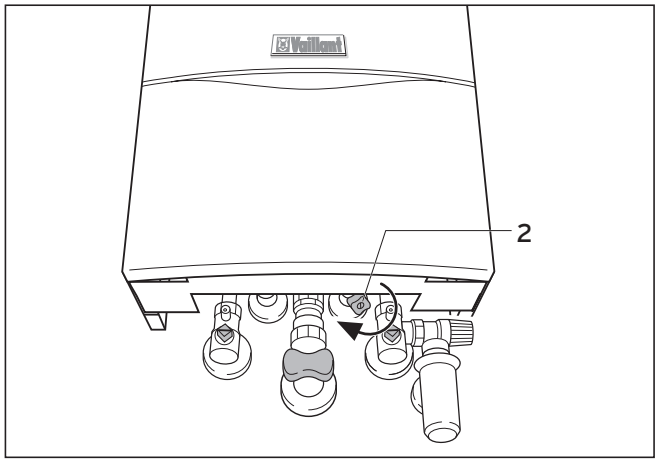

Fig. 2.2 Fermeture de la vanne d'eau froide

2.2.4 Groupe électrogène de secours
Lors de l'installation, votre professionnel qualifié a raccordé votre appareil de chauffage au réseau électrique. Si vous souhaitez qu'il continue à fonctionner au moyen d'un groupe électrogène de secours en cas de panne de courant, les valeurs techniques de votre appareil (fréquence, tension, terre) devront concorder avec celles du réseau et celui-ci devra correspondre au moins à la puissance absorbée de votre appareil. Demandez conseil à un professionnel qualifié.

3 Utilisation

3.1 Vue d'ensemble du panneau de commande

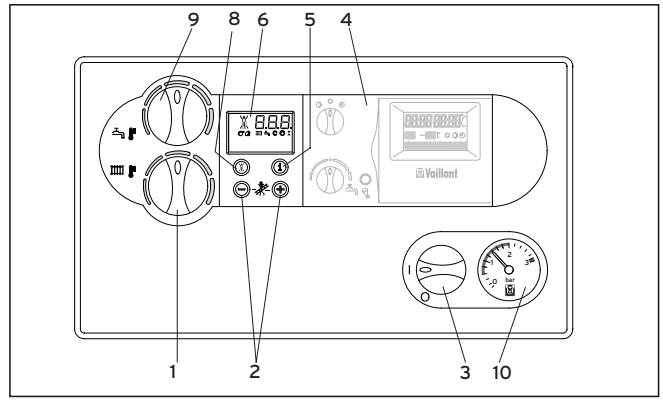

Fig. 3.1 Commandes

3.1.1 Commandes
Déboîtez le volet frontal sur ses angles supérieurs droit et gauche et rabattez-le vers le bas. Les commandes alors visibles ont les fonctions suivantes (voir fig. 3.1):

1 Sélecteur de réglage de la température départ chauffage (voir p. 8)
2 Touches „+" et „-" servant à passer à l'écran suivant ou à revenir à l'écran précédent (destinées au professionnel lors des travaux de réglage et de recherche de panne)
3 Interrupteur principal pour mise sous tension ou hors tension de l'appareil
4 Régulation intégrée (accessoires, voir p. 9)
5 Touche „i" servant à obtenir des informations (voir p. 9)
6 Ecran du système DIA servant à afficher le mode de fonctionnement en cours ou des informations supplémentaires particulières (voir p. 10)
8 Touche „Reset" servant à réinitialiser certaines anomalies (voir p. 10)
9 Sélecteur de réglage de la température de sortie de l'eau chaude (sur les appareils VUW) ou la température du ballon (appareils VU à ballon d'eau VIH) (voir p. 5 et suiv.)
10 Manomètre d'affichage de la pression de remplissage ou de fonctionnement dans l'installation de chauffage (voir p. 6)

3.1.2 Ecran du système DIA (Fig. 3.2)

Sur l'écran du système DIA, la température actuelle départ du chauffage est affichée en continu pendant le fonctionnement normal de l'appareil (45 °C dans l'exemple). En cas de défaut, l'affichage de la température est remplacé par le code d'erreur correspondant (voir p. 5). Les codes affichés peuvent également vous fournir les renseignements suivants:

1 Affichage de la température en cours de départ chauffage
ou
affichage d'un code d'état ou d'erreur
(voir p. 9 et suiv.)

Anomalie dans la conduite d'air/d'évacuation des gaz brûlés (voir p. 10)

Anomalie dans la conduite d'air/d'évacuation des gaz brûlés (voir p. 10)

Fonctionnement chauffage activé

Fonctionnement E.C.S. activé
allumé: mode chargement du ballon (appareils VU) prêt à fonctionner ou puisage d'eau chaude (appareils VUW)
clignotant: chargement ballon en cours (appareils VU), brûleur activé

Système aquathermique (uniquement appareils VUW)
allumé: mode confort prêt à fonctionner
clignotant: mode confort activé (brûleur activé)

Pompe de chauffage interne activée

Vanne de gaz interne amorcée

Flamme avec croix: Anomalie pendant le fonctionnement du brûleur; appareil désactivé

Flamme sans croix: Fonctionnement correct du brûleur

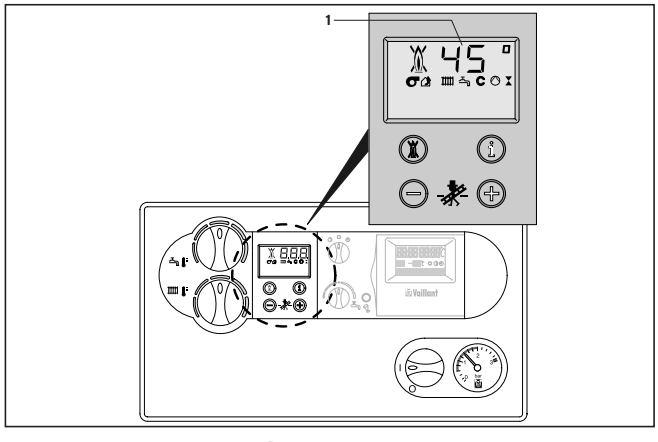

Fig. 3.2 Affichage du système DIA

3.2 Contrôles avant la mise en service

3.2.1 Ouverture des dispositifs d'arrêt (Fig. 3.3 et 3.4)

- Ouvrez le robinet gaz (**1**) en l'enfonçant et en le tournant en sens inverse horaire jusqu'au maximum.
- Sur le modèle VUW: ouvrez la vanne d'eau froide (**2**) en la tournant au maximum en sens inverse horaire.
- Vérifiez que les robinets d'entretien départ (**3**) et retour (**4**) sont ouverts. C'est le cas lorsque l'encoche située dans le carré des robinets d'entretien coïncide avec le sens de la conduite. Si les robinets d'entretien sont fermés, ouvrez-les d'un quart de tour vers la gauche ou la droite à l'aide d'une clé à fourche.

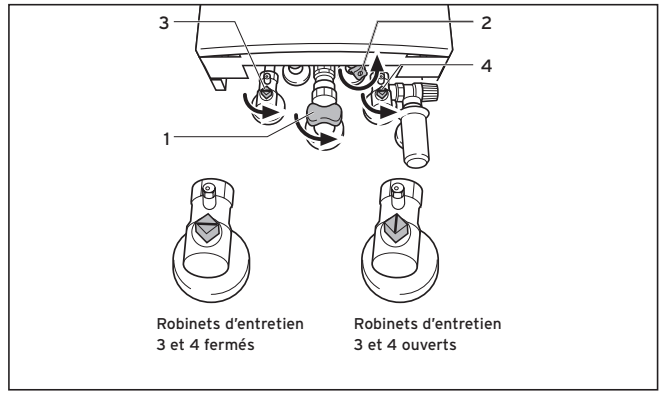

Fig. 3.3 Ouverture des dispositifs d'arrêt

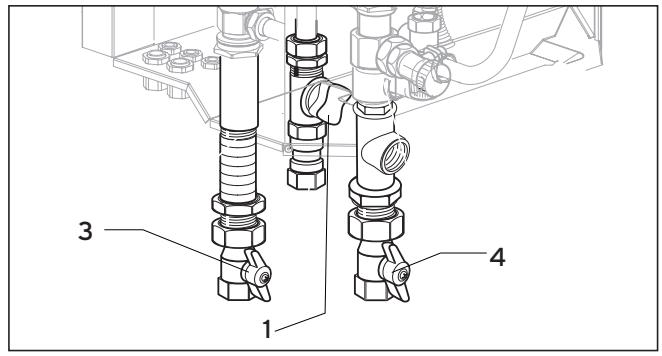

Fig. 3.4a Ouvrir les dispositifs de fermeture (VU 466)

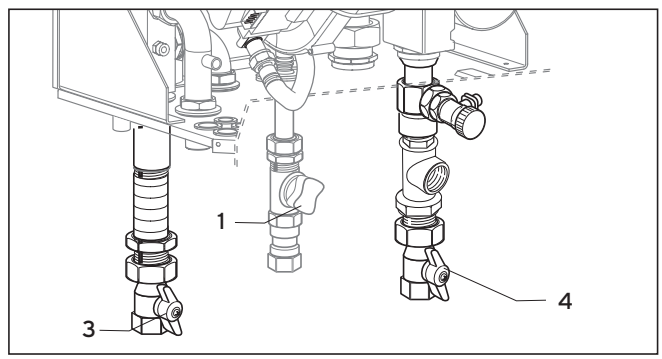

Fig. 3.4b Ouvrir les dispositifs de fermeture (VU 656)

3.2.2 Contrôle du niveau d'eau (Fig. 3.5)

• Contrôlez le niveau d'eau (pression de remplissage) de l'installation sur le manomètre (**1**).

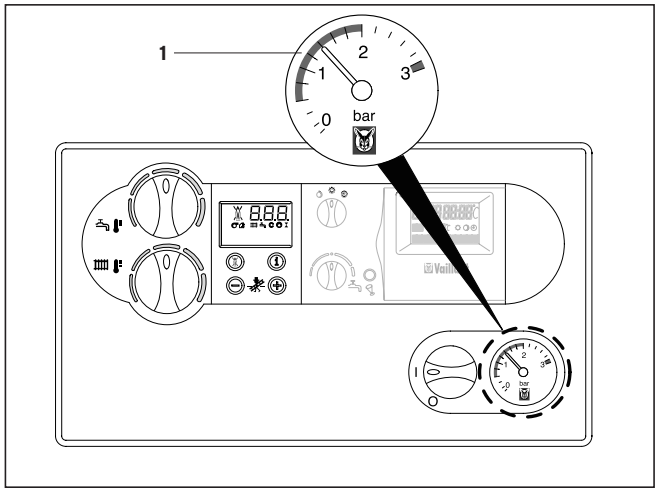

Fig. 3.5 Contrôle du niveau d'eau

Pour un fonctionnement irréprochable de l'installation de chauffage, à froid, l'aiguille du manomètre (**1**) doit se trouver dans la zone de pression de remplissage entre 1,0 et 2,0 bars. Si la pression est inférieure à 0,75 bar, ajoutez de l'eau en conséquence (voir p. 11).
Si l'installation de chauffage s'étend sur plusieurs étages, des valeurs supérieures peuvent s'imposer pour le niveau d'eau de l'installation sur le manomètre. Interrogez votre société spécialisée à ce sujet.

3.3 Fonctionnement en Eau Chaude Sanitaire

3.3.1 Fonctionnement en E.C.S. avec les appareils VUW (Fig. 3.6)

Attention!
L'interrupteur principal ne doit être mis sous tension que si l'installation de chauffage est correctement remplie d'eau. En cas de non-respect, la pompe et l'échangeur thermique pourraient être endommagés.

• Tournez l'interrupteur principal (**2**) en position „I".
• Réglez le bouton (**3**) de réglage de la température de l'eau chaude sur la température souhaitée.
Correspondances:
- butée gauche env. 35 °C
- butée droite max. 65 °C

Attention!
Si la dureté de l'eau est supérieure à 20°F, régler le sélecteur E.C.S. au maximum en position centrale (Fig. 3.5).

Lors du réglage de la température souhaitée, la valeur théorique correspondante s'affiche sur l'écran du système DIA. Elle disparaît au bout de 5 secondes environ pour être remplacée par l'affichage standard normal (température actuelle d'amorçage du chauffage, par ex. 45 °C).

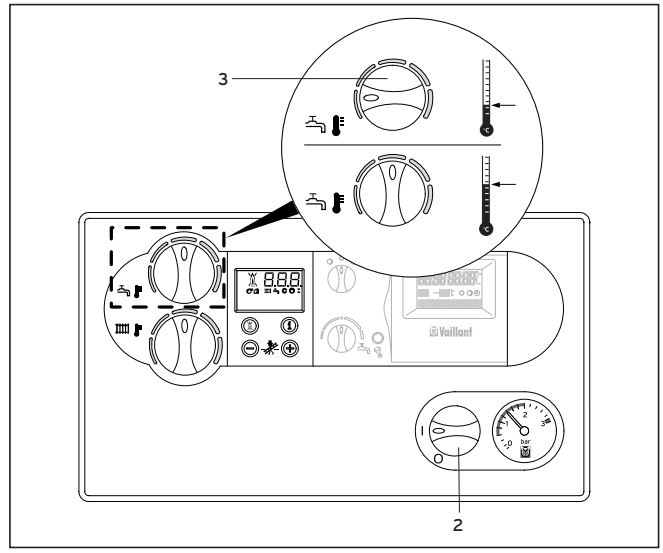

Fig. 3.6 Fonctionnement en mode chauffe-eau des appareils VUW

3.3.2 Activation et désactivation du système aquathermique (uniquement appareils VUW, Fig. 3.7)

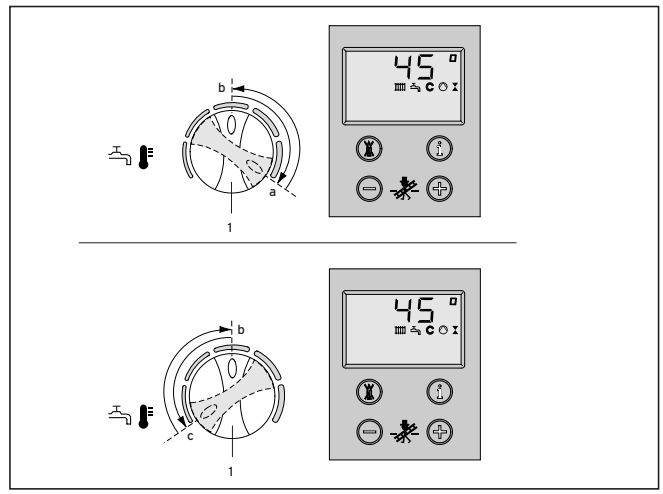

Fig. 3.7 Activation et désactivation du système aquathermique

Le système aquathermique du modèle ecoTOP VUW vous permet d'obtenir immédiatement de l'eau chaude à la température souhaitée, sans temps de chauffage. Pour cela, l'échangeur thermique d'eau chaude de l'ecoTOP est maintenu à un niveau de température présélectionné.
• Pour activer le système aquathermique, tournez le bouton (**1**) vers la droite quasiment jusqu'au maximum (fig. 3.8). Ensuite, sélectionnez la température souhaitée, par ex. réglage **b**.
Correspondances:
- butée gauche env. 35 °C
- butée droite max. 55 °C.

- L'eau est alors maintenue en permanence à cette température et est directement disponible au robinet. Le symbole **C** clignote à l'écran.
- Pour désactiver le système aquathermique, tournez brièvement le bouton (**1**) vers la gauche quasiment jusqu'au maximum (réglage **c**). Ensuite, sélectionnez de nouveau la température souhaitée de sortie de l'eau chaude, par ex. réglage **b** (voir 3.3.1, p. 7).

3.3.3 Puisage d'eau chaude (appareils VUW, Fig. 3.8)

Lors de l'ouverture d'un robinet d'eau chaude (**1**) (lavabo, douche, baignoire, etc.) l'appareil VUW démarre automatiquement et vous fournit de l'eau chaude. Lorsque le puisage est terminé, l'appareil désactive automatiquement le mode E.C.S. La pompe continue à fonctionner pendant quelque temps.

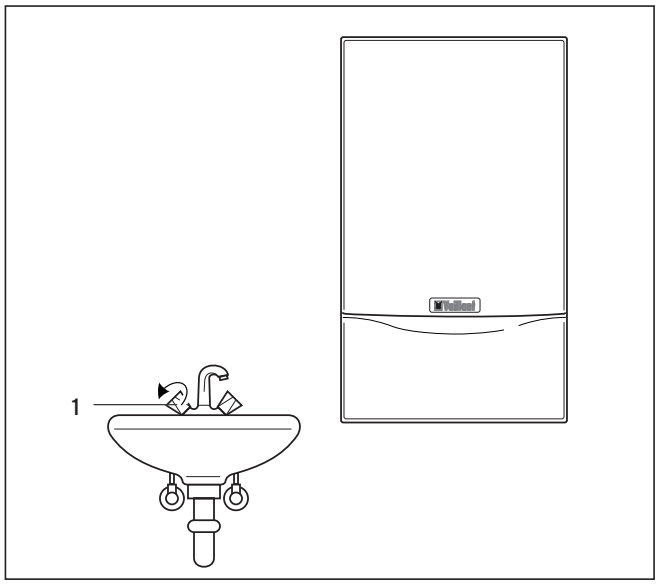

Fig. 3.8 Puisage eau chaude (appareils VU/VUW)

3.3.4 Fonctionnement Eau Chaude Sanitaire des appareils VU (Fig. 3.9)

Pour le fonctionnement E.C.S. du modèle VU, un ballon d'eau chaude modèle VIH doit être raccordé à l'appareil de chauffage.

Attention!
L'interrupteur principal ne doit être mis sous tension que si l'installation de chauffage est correctement remplie d'eau. En cas de non-respect, la pompe et l'échangeur thermique pourraient être endommagés.

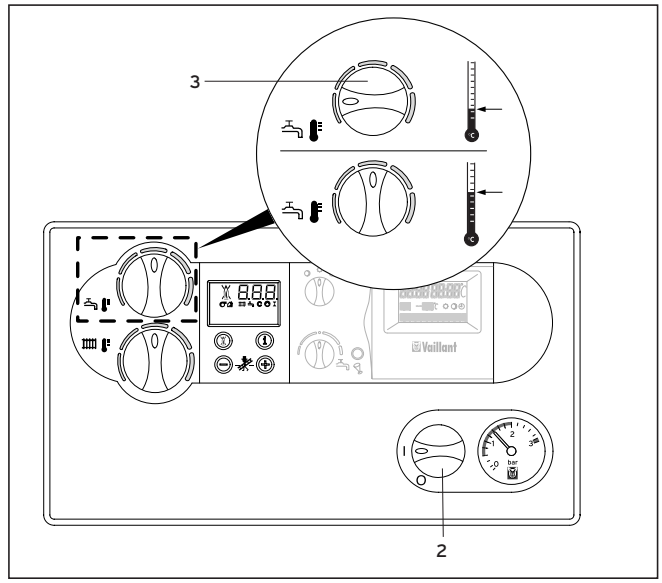

Fig. 3.9 Fonctionnement Eau Chaude Sanitaire avec appareils VU

- Tournez l'interrupteur principal (**2**) en position „I".
- Réglez le sélecteur de réglage de la température du ballon (**3**) sur la température souhaitée.
  Correspondances:
  - **butée gauche protection antigel 15 °C**
  - **butée droite max. 70 °C**

Lors du réglage de la température souhaitée, la valeur théorique correspondante s'affiche sur l'écran du système DIA. Elle disparaît au bout de 5 secondes environ pour être remplacée par l'affichage standard normal (température en cours départ chauffage, par ex. 45 °C).

3.3.5 Puisage d'eau chaude (appareils VU, Fig. 3.8)

Lorsque vous ouvrez un robinet d'eau chaude (**1**) (lavabo, douche, baignoire, etc.), l'eau chaude qui en sort provient du ballon raccordé. Si la température réglée n'est pas atteinte, l'appareil VU s'active automatiquement et chauffe le ballon. Une fois la température théorique du ballon atteinte, l'appareil VU se désactive automatiquement. La pompe continue à fonctionner pendant quelque temps.

3.4 Fonctionnement chauffage

3.4.1 Réglage de la température départ (Fig. 3.10)

Attention!
L'interrupteur principal ne doit être mis sous tension que si l'installation de chauffage est correctement remplie d'eau. En cas de non-respect, la pompe et l'échangeur thermique pourraient être endommagés.

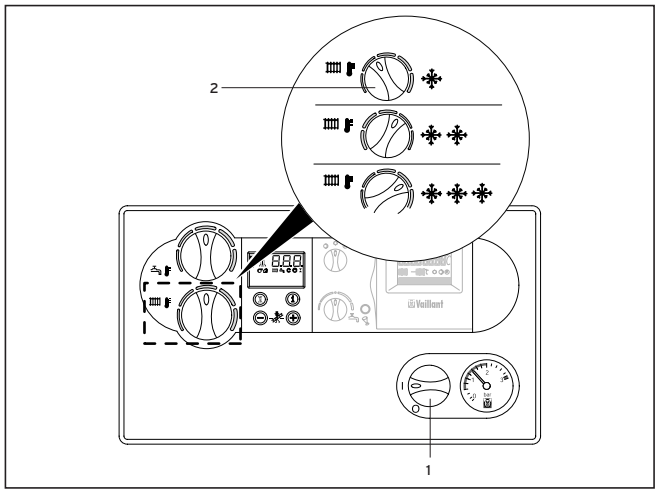

Fig. 3.10 Réglage de la température départ

Si votre installation de chauffage est équipée d'un système de régulation en fonction de la température extérieure ou d'un thermostat, procédez au réglage comme suit:

- Tournez l'interrupteur principal (**1**) en position „I".
- Tournez le sélecteur (**2**) de réglage de la température départ du chauffage **au maximum vers la droite**.
- Si vous ne disposez pas de régulation externe, réglez le sélecteur (**2**) en fonction de la température extérieure. Nous vous recommandons les réglages suivants:

- **Position gauche** pendant la phase transitoire (pas au maximum): température extérieure env. 10 à 20 °C
- **Position médiane** en cas de froid moyen : température extérieure env. 0 à 10 °C
- **Position droite** en cas de grand froid: température extérieure env. 0 à –15 °C

Lors du réglage de la température souhaitée, la valeur théorique correspondante s'affiche sur l'écran du système DIA. Cet affichage s'efface au bout de 5 secondes environ pour être remplacé par l'affichage standard normal (température en cours départ chauffage, par ex. 45 °C).

En principe, le sélecteur peut être réglé en continu jusqu'à une température départ de 75 °C. Si toutefois vous pouvez régler des valeurs supérieures sur votre Vaillant ecoTOP, cela signifie que votre installateur a procédé au réglage correspondant afin de permettre le fonctionnement de votre installation de chauffage à des températures de départ pouvant atteindre 85 °C.

3.4.2 Réglage du thermostat ou de la régulation en fonction de la température extérieure (Fig. 3.11)

- Réglez le thermostat (**3**, accessoires), la régulation en fonction de la température extérieure et les vannes de thermostat des radiateurs (**4**, accessoires) conformément aux instructions correspondantes.

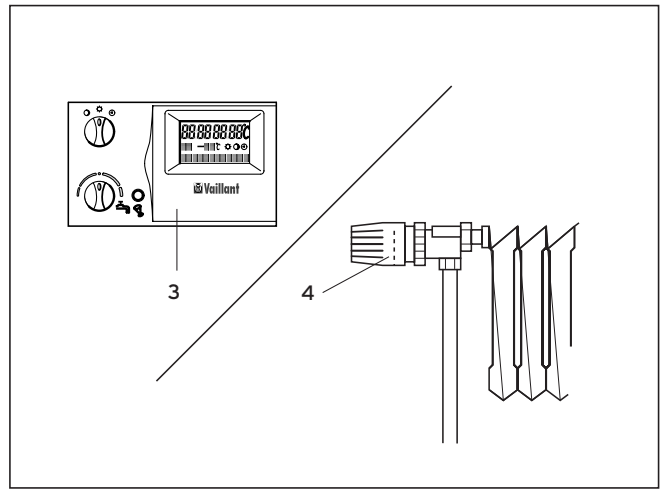

Fig. 3.11 Réglage du thermostat/régulateur en fonction de la température extérieure

3.5 Voyants d'état (Fig. 3.12) (servant au professionnel lors des travaux d'entretien et de service après-vente)

- Appuyez sur la touche „**i**" (**1**) pour activer les voyants d'état.

Le code d'état correspondant s'affiche alors à l'écran (**2**), par ex. „**S.4**" pour le mode brûleur. La signification des principaux codes d'état est indiquée dans le tableau 3.1 ci-dessous.

- Pour revenir au mode normal, appuyez une nouvelle fois sur la touche „**i**".

Pendant les phases transitoires, par ex. lors du redémarrage dû à l'extinction de la flamme, le message d'état „**S.**" s'affiche brièvement.

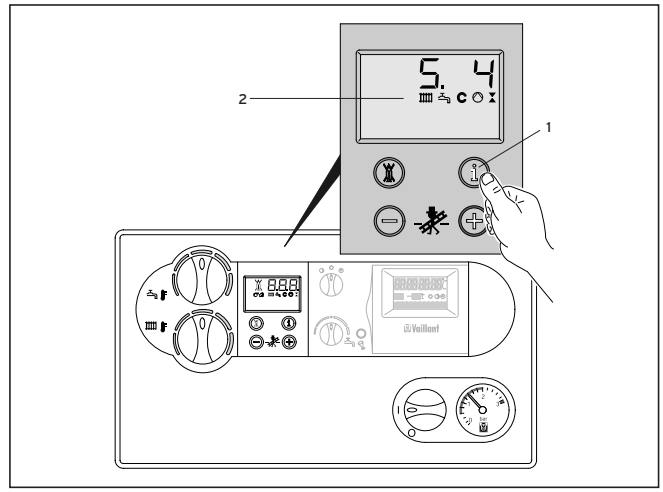

Fig. 3.12 Voyants d'état

Affichage	Signification
S. 0*	Pas de demande chauffage
S. 1*	Démarrage pompe
S. 3*	Processus d' allumage
S. 3*	Fonctionnement du brûleur
S. 6*	Temporisation pompe
S. 7*	Temporisation pompe
S. 8*	Temporisation brûleur
S. 10**	Demande Eau Chaude Sanitaire (VUW)
S. 20**	Chargement ballon (VU)
S. 31*	Mode été activé
S. 34*	Fonctionnement en mode antigel

Tab. 3.1 Voyants d'état (une vue d'ensemble complète des codes d'état figure dans les instructions d'installation et d'entretien).

* Mode chauffage,

** Mode E.C.S.

3.6 Anomalies/suppression des anomalies

3.6.1 Anomalies lors du processus d'allumage (Fig. 3.13)

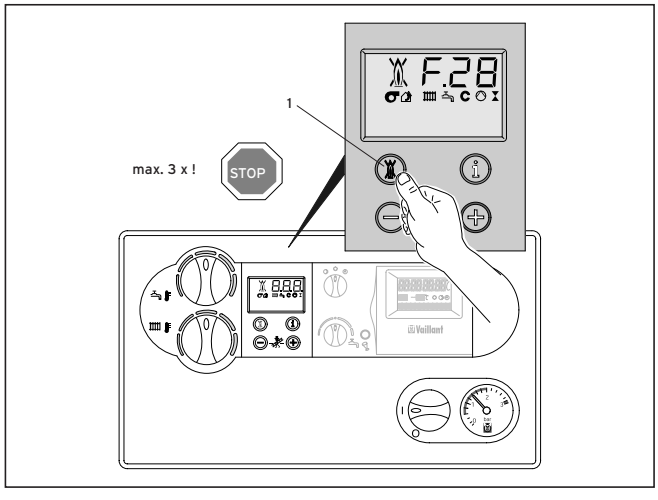

Fig. 3.13 Suppression des anomalies

Si le brûleur ne s'allume pas au bout de 5 tentatives, l'appareil ne démarre pas et passe en **„Anomalie**". Ceci est indiqué à l'écran par l'affichage du code d'erreur „**F.28**" ou „**F.29**". L'allumage automatique ne peut avoir lieu qu'après la „suppression des anomalies".

- Dans ce cas, appuyez sur le bouton de suppression des anomalies (**1**) et maintenez-le enfoncé pendant 1 s environ (Fig. 3.13)

Danger!
Si l'appareil s'arrête toujours au bout de la troisième tentative de suppression des anomalies, faites-le réviser par un professionnel qualifié.

En cas d'absence d'eau ou de fonctionnement à sec, l'appareil passe également en **„Anomalie**". Ces anomalies sont indiquées par les codes d'erreur „**F 22**" (fonctionnement à sec) ou „**F 23**" ou „**F 24**" (absence d'eau). L'appareil ne doit être remis en service qu'une fois l'installation de chauffage remplie d'eau correctement (voir p. 6).

3.6.2 Anomalies dans la conduite d'air/d'évacuation des gaz brûlés

Les appareils Vaillant ecoTOP sont équipés d'un ventilateur. Lorsque celui-ci ne fonctionne pas correctement, l'appareil se désactive.
Les symboles et ainsi que les messages d'erreur „**F.32**" ou „**F.37**" s'affichent alors à l'écran.

Attention!
Dans ce cas, faites réviser votre appareil par un professionnel qualifié.

3.6.3 Anomalies diverses/dépistage des défauts

En cas de problèmes lors du fonctionnement de votre appareil de chauffage, vous pouvez vous-même vérifier les points suivants:

L'appareil ne fonctionne pas:
- Alimentation en gaz raccordée?
- Alimentation en eau garantie
- Niveau d'eau/pression de remplissage suffisants?
- Alimentation électrique activée?
- Interrupteur principal sous tension?
- Anomalie lors de l'allumage? (voir p. 10)

L'eau Chaude Sanitaire fonctionne;
le chauffage ne fonctionne pas
- Demande par la régulation externe? (voir p. 9)

Attention!
Si votre appareil ne fonctionne pas de manière irréprochable, faites-le réviser par un professionnel qualifié.

3.7 Mesures lors du ramonage (pour les travaux de mesure et de contrôle effectués par le ramoneur)

- Pour activer le mode ramonage, appuyez simultanément sur les touches „**+**“ et „**-**“ du système DIA (Fig. 3.14).
- Procédez aux mesures au plus tôt au bout de deux minutes après la mise en marche de l'appareil.
- Procédez aux mesures dans la conduite d'évacuation des gaz brûlés sur la tubulure de contrôle (**1**) (Fig. 3.15). Procédez aux mesures dans la conduite d'air sur la tubulure de contrôle (**2**).
- Appuyez simultanément sur les touches „**+**“ et „**-**“ pour quitter le mode mesure. Le mode mesure se termine également si aucune touche n'est actionnée pendant 15 minutes.

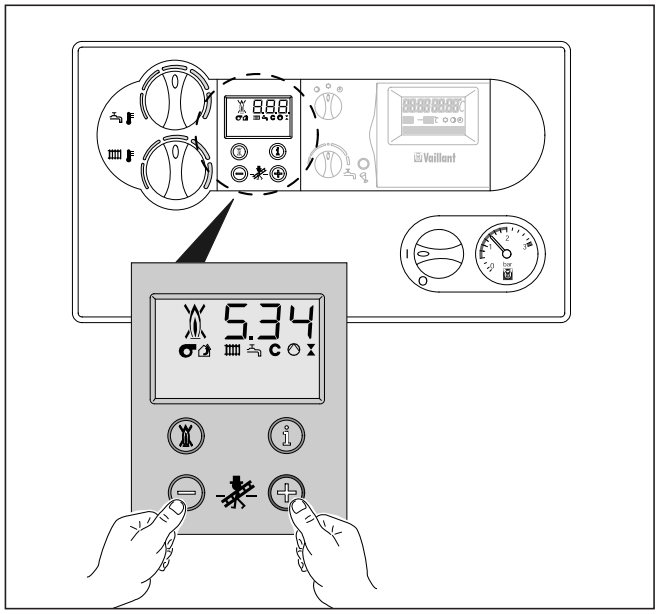

Fig. 3.14 Mesures lors du ramonage

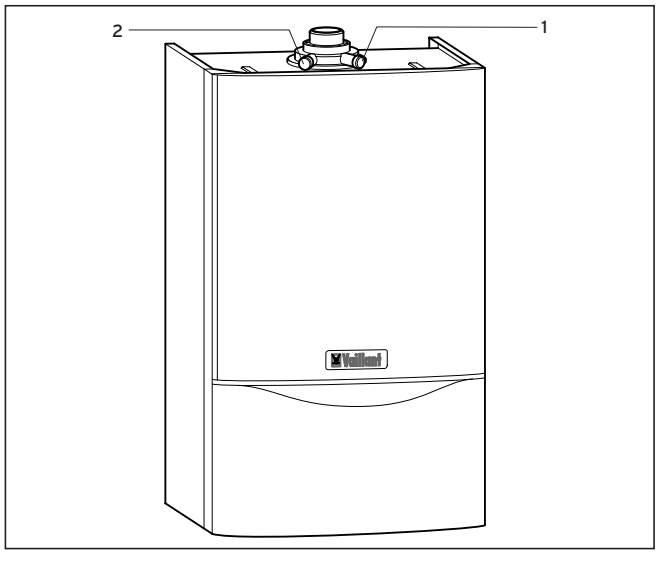

Fig. 3.15 Mesures lors du ramonage

3.8 Mise hors service

3.8.1 Désactivation du fonctionnement chauffage (position été)

En été, vous pouvez désactiver la fonction chauffage sans arrêter le fonctionnement E.C.S.

- Pour cela, tournez le sélecteur (**1**) de réglage de la température départ du chauffage au maximum vers la gauche (Fig. 3.16).

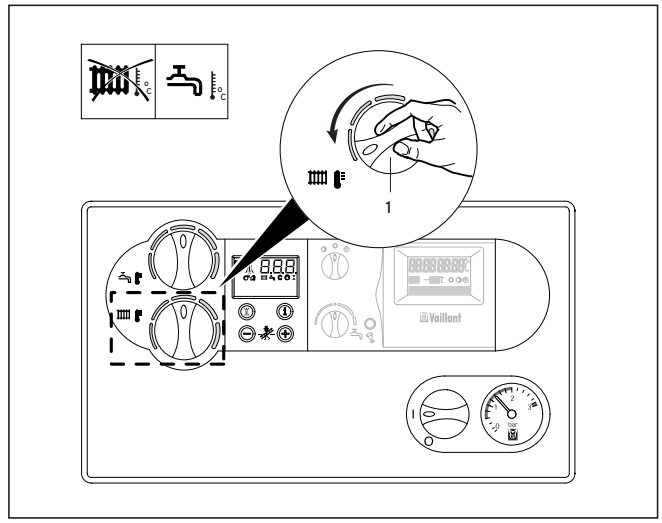

Fig. 3.16 Désactivation du fonctionnement chauffage (position été)

3.8.2 Désactivation du mode ballon (uniquement appareils VU avec ballon d'eau chaude externe)

Sur les appareils VC équipés d'un ballon d'eau chaude, vous pouvez désactiver le fonctionnement E.C.S. ou chargement du ballon sans arrêter la fonction chauffage.

- Pour cela, tournez le bouton de réglage de la température de l'eau chaude au maximum vers la gauche (voir p. 8). Seule une fonction de protection contre le gel du ballon reste activée.

3.8.3 Mise hors service totale

Lors de la mise hors service totale de l'appareil, vous désactiverez tant la fonction chauffage que la fonction sanitaire.

- Pour cela, tournez l'interrupteur principal (**2**) en position „**0**“ (Fig. 3.17).

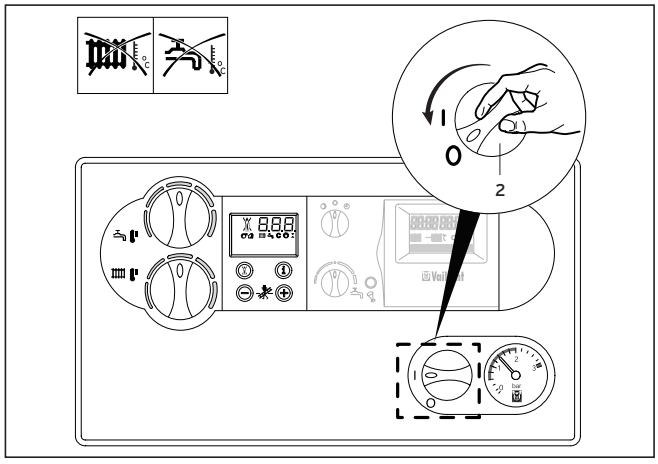

Fig. 3.17 Mise hors service totale

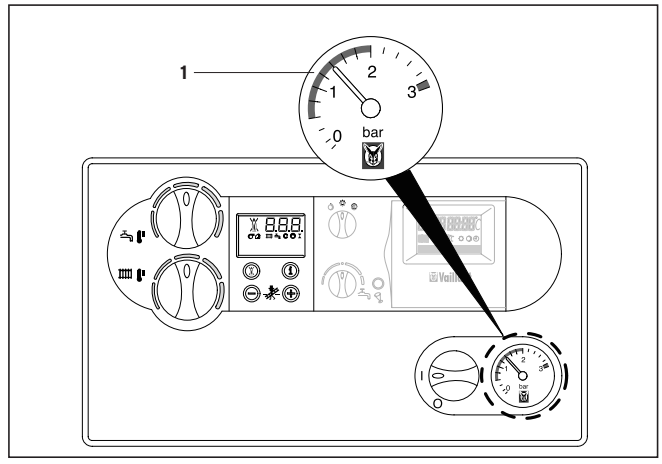

Fig. 3.18 Remplissage de l'appareil/installation de chauffage

Remarque!
En cas de mise hors service prolongée (vacances par ex.), fermez également le robinet de gaz et les vannes d'arrêt de l'eau froide. Respectez également les consignes de protection contre le gel (voir p. 13)

3.9 Remplissage de l'appareil/installation de chauffage

Attention!
Pour remplir l'installation de chauffage, n'utilisez que de l'eau du robinet propre. Il n'est pas recommandé d'ajouter des produits chimiques tels que de l'antigel ou de l'antirouille (inhibiteurs).

Pour remplir et compléter le niveau de l'installation de chauffage, vous pouvez en principe utiliser de l'eau du robinet. Cependant, leur qualité pouvant varier fortement, certaines eaux ne sont pas adaptées au remplissage de l'installation de chauffage (eau fortement corrosive ou très calcaire). Dans ce cas, adressez-vous à votre société spécialisée. N'utilisez pas d'additifs dans l'eau.
Pour garantir un fonctionnement irréprochable de votre installation de chauffage, l'aiguille du manomètre (**1**) doit se trouver entre 1,0 et 2,0 bars à froid (Fig. 3.18). Si la pression de remplissage est inférieure à 0,75 bar, ajoutez de l'eau en conséquence.
Si l'installation de chauffage s'étend sur plusieurs étages, des valeurs supérieures peuvent s'imposer sur le manomètre. Interrogez votre société spécialisée ou le service après-vente Vaillant à ce sujet.
Votre société spécialisée devrait vous avoir montré la robinetterie de remplissage et expliqué la procédure de remplissage ou de vidange de l'installation.

Pour remplir l'installation, procédez comme suit:
- Ouvrez tous les robinets thermostatiques de l'installation.
- Raccordez le robinet de remplissage et de vidange de l'installation à une vanne de prise d'eau froide au moyen d'un flexible.
- Ouvrez lentement les robinets de remplissage et la vanne de prise d'eau et ajoutez de l'eau jusqu'à ce que la pression nécessaire de l'installation soit atteinte sur le manomètre (1).
- Fermez le dispositif de remplissage.
- Purgez tous les radiateurs.
- Vérifiez ensuite une nouvelle fois la pression de remplissage de l'installation (recommencez le processus de remplissage si nécessaire).
- Fermez le dispositif de remplissage et enlevez le flexible.

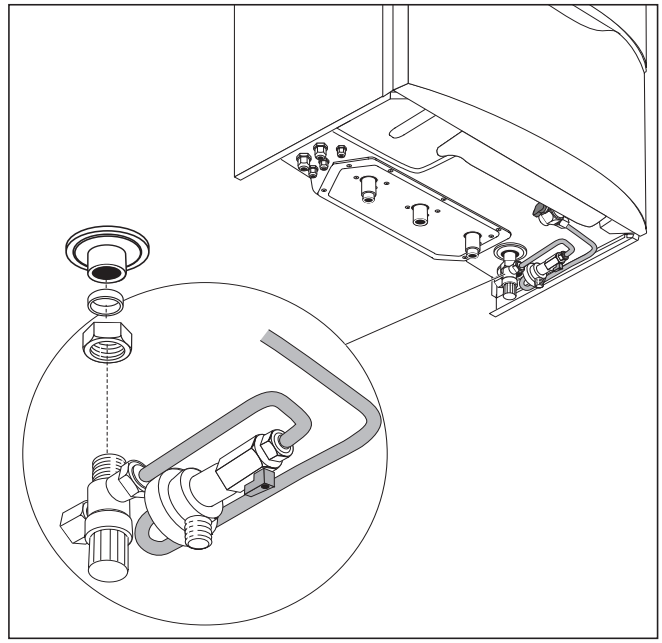

Fig. 3.19 Robinet régulateur (compris avec les appareils VUW 286/356 uniquement)

3.10 Vidange de l'appareil/installation de chauffage

- Fixez un flexible au point de vidange de l'installation.
- Amenez l'extrémité libre du flexible à un point d'évacuation adapté.
- Ouvrez le robinet de vidange.
- Ouvrez les vannes de purge sur les radiateurs. Commencez par le radiateur le plus haut puis procédez de haut en bas.
- Une fois l'eau écoulée, refermez toutes les vannes de purge sur les radiateurs ainsi que le robinet de vidange.

3.11 Maintenance

Nettoyez l'habillage de votre appareil à l'aide d'un chiffon humide et d'un peu de savon. N'utilisez pas de produits abrasifs ni de produits de nettoyage susceptibles d'endommager l'habillage ou la robinetterie en plastique.

3.12 Inspection/entretien

L'entretien **annuel** de l'appareil s'impose pour une grande disponibilité, la sécurité, la fiabilité et une longue durée de vie de votre appareil.

Danger!
N'essayez jamais d'effectuer vous-même des travaux d'entretien ou des réparations sur votre appareil de chauffage. Chargez une société spécialisée de ces opérations. Nous vous recommandons d'opter pour un contrat d'entretien. Toute négligence en matière d'entretien peut nuire à la sécurité de fonctionnement de l'appareil et être à l'origine de blessures et de dommages matériels.

3.13 Protection contre le gel

Veuillez vous assurer que l'installation de chauffage reste en service en votre absence pendant une période de gel et que les pièces sont suffisamment chauffées. Votre appareil est équipé d'une fonction de protection contre le gel. Si la température départ du chauffage est inférieure à 5 °C alors que le commutateur principal de votre appareil est activé, l'appareil se met en marche et chauffe le circuit interne à 30 °C environ.

Attention!
Le passage à travers toute l'installation de chauffage ne peut pas être garanti.

En guise de protection contre le gel, vous avez également la possibilité de vidanger l'installation de chauffage et l'appareil.

Attention!
La protection contre le gel et les dispositifs de contrôle ne sont activés que lorsque le commutateur principal de l'appareil se trouve en position „I" et lorsque l'appareil n'est pas hors secteur. Il n'est pas recommandé d'ajouter des produits antigel à l'eau de chauffage. Cela pourrait affecter les joints et les membranes et être à l'origine d'un bruit de fonctionnement. Nous ne saurions être responsables de ces phénomènes ni de leurs conséquences éventuelles.

4 Conseils en matière d'économie d'énergie

4.1 Montage d'une régulation en fonction des conditions atmosphériques

Les régulateurs de chauffage en fonction des conditions atmosphériques régulent la température départ chauffage en fonction de la température extérieure. La quantité de chaleur produite correspond aux besoins momentanés. Pour cela, la température départ chauffage correspondant à la température extérieure doit être réglée sur le régulateur. Ce réglage ne doit pas être supérieur aux besoins imposés par l'installation de chauffage. En principe, votre société spécialisée se charge du réglage correct. Grâce à des programmes intégrés, les phases de chauffage et de baisse (par ex. la nuit) souhaitées s'activent et se désactivent automatiquement.
Les régulations en fonction des conditions atmosphériques, avec les vannes de thermostat, constituent la forme la plus économique de régulation du chauffage.

4.2 Mode abaissement de l'installation de chauffage

Diminuez la température de la pièce pendant la nuit et en votre absence. Pour cela, le plus simple et le plus fiable est d'utiliser des appareils de régulation dotés de programmes pouvant être sélectionnés individuellement. Pendant les périodes de baisse, réglez la température ambiante sur une valeur inférieure de 5 °C environ à celle des périodes de plein chauffage. En baissant de plus de 5 °C, vous ne ferez pas plus d'économies d'énergie car la puissance de chauffage nécessaire pour la période suivante de plein chauffage sera d'autant plus élevée. Ce n'est valable d'abaisser davantage les températures qu'en cas d'absence prolongée, par ex. lors de vacances. Cependant, en hiver, veillez à ce qu'une protection suffisante contre le gel soit garantie.

4.3 Température ambiante

Réglez la température ambiante de sorte qu'elle soit juste suffisante pour votre confort. Tout degré supplémentaire est synonyme d'une consommation en énergie accrue de 6 % environ.
Adaptez également la température ambiante à la finalité de la pièce. Par exemple, il n'est normalement pas nécessaire de chauffer à 20 °C les chambres ou des pièces rarement occupées.

4.4 Réglage du mode de fonctionnement

A la saison la plus chaude, lorsque votre logement n'a pas besoin d'être chauffé, nous vous recommandons de passer le chauffage en mode été. Le mode chauffage est alors désactivé mais l'appareil ou l'installation reste en mode chauffe-eau.

4.5 Chauffage régulier

Il arrive fréquemment que dans les appartements équipés du chauffage central seule une pièce soit chauffée. Les pièces voisines non chauffées profitent alors de la chaleur de manière incontrôlée par les surfaces entourant la pièce telles que les cloisons, les portes, les fenêtres, le plafond, le plancher. Cela contribue à une perte d'énergie involontaire. Evidemment, la puissance du radiateur situé dans la pièce ainsi chauffée ne suffit plus. La pièce n'est alors plus suffisamment chauffée et vous avez une sensation de froid (même effet lorsque les portes entre des pièces chauffées et non ou peu chauffées restent ouvertes).
Vous faites là de fausses économies : le chauffage fonctionne ; pourtant la température ambiante n'est pas suffisante. Pour améliorer votre confort et utiliser votre chauffage de manière plus logique, chauffez régulièrement toutes les pièces de votre logement en fonction de leur utilisation. Les volumes bâtis peuvent également souffrir si des parties ne sont pas chauffées ou le sont de manière insuffisante.

4.6 Robinets thermostatiques et thermostats

Aujourd'hui, l'installation de robinet thermostatiques sur tous les radiateurs semble s'imposer. Elles permettent de maintenir exactement la température ambiante réglée. Grâce à ces robinets raccordés à un thermostat (ou à un régulateur en fonction des conditions atmosphériques), vous pouvez adapter la température ambiante à vos besoins particuliers et ainsi utiliser votre installation de chauffage de manière économique. Dans la pièce abritant le thermostat, laissez toujours toutes les vannes de radiateur entièrement ouvertes. Les deux dispositifs de réglage ont en effet une influence mutuelle susceptible de nuire à la qualité du réglage.
On observe souvent le comportement suivant de la part des utilisateurs : dès qu'il fait prétendument trop chaud dans une pièce, l'utilisateur va fermer le robinet thermostatique (ou règle le thermostat sur une température inférieure). Lorsqu'il a de nouveau froid au bout d'un moment, il rouvre la vanne du thermostat. Un tel comportement n'est pas seulement inconfortable. Il est également parfaitement inutile dans la mesure où un robinet thermostatique fonctionnant correctement agit de même tout seul. Lorsque la température ambiante excède la valeur réglée sur la tête du capteur, le robinet thermostatique se ferme automatiquement et se rouvre lorsque cette valeur n'est plus atteinte.

4.7 Ne pas masquer la régulation

Ne masquez pas votre régulation par des meubles, des rideaux ou autres objets. Il doit pouvoir saisir l'air ambiant en circulation sans entrave. Les robinets thermostatiques masqués peuvent être équipés de capteurs à distance afin de pouvoir continuer à fonctionner normalement.

4.8 Température adaptée de l'eau chaude

En voulant vous laver les mains à l'eau chaude, vous ne désirez pas vous ébouillanter pour autant. Le principe suivant vaut tant pour les chauffages à chauffe-eau intégré que pour les chauffages à ballon raccordé : l'eau ne doit pas être chauffée plus que nécessaire afin d'éviter

toute consommation d'énergie inutile et une formation de calcaire accrue à plus de 60 °C.

4.9 Réglage du système aquathermique (uniquement ecoTOP VUW)

Le système aquathermique du modèle Vaillant ecoTOP VUW vous fournit immédiatement de l'eau chaude à la température souhaitée sans attendre qu'elle chauffe. Pour cela, l'échangeur thermique d'eau chaude de l'ecoTOP VUW est maintenu à un niveau de température présélectionné. Ne réglez pas le sélecteur de température sur une valeur supérieure à la température requise afin d'éviter les pertes d'énergie.
Si vous n'avez pas l'intention de consommer de l'eau chaude pendant une période prolongée, nous vous recommandons de désactiver le système aquathermique afin de faire des économies d'énergie supplémentaires.

4.10 Utilisation raisonnable de l'eau

Une utilisation raisonnable de l'eau permet également de réduire considérablement les frais. Par exemple, préférez une douche à un bain. Avec une douche moderne dotée d'une robinetterie adéquate, vous consommerez uniquement un tiers des 150 litres nécessaires pour remplir une baignoire.
Un robinet qui goutte peut en outre vous faire gaspiller jusqu'à 2000 litres d'eau contre 4000 litres par an pour une chasse d'eau qui fuit alors qu'un joint neuf ne coûte que quelques centimes.

4.11 N'utilisez les boucles de recyclage qu'en cas de besoin

Les systèmes de canalisations d'eau chaude sont fréquemment équipés de pompes de circulation. Celles-ci sont chargées de la circulation constante de l'eau chaude dans le système de canalisations de sorte à disposer immédiatement d'eau chaude même sur les prises éloignées. Ces pompes de circulation peuvent également être utilisées avec le modèle Vaillant ecoTOP afin d'augmenter le confort en mode chauffe-eau. N'oubliez cependant pas que ces pompes consomment de l'électricité et que l'eau chaude en circulation refroidit inutilement dans sa course à travers les canalisations et doit alors être réchauffée. Par conséquent, n'utilisez les pompes de circulation que partiellement, lorsque vous avez besoin d'eau chaude dans toute la maison.
Des programmes individuels peuvent être réglés au moyen des minuteries équipant la plupart du temps les pompes de circulation ou pouvant y être intégrées. Souvent, certaines fonctions auxiliaires des régulateurs en fonction des conditions atmosphériques permettent de commander les pompes de circulation. Consultez votre société spécialisée.
Vous pouvez également installer un bouton ou un commutateur à proximité d'une prise fréquemment utilisée afin de n'activer la circulation qu'en cas de besoin concret et pour une durée déterminée.

4.12 Ventilation des pièces

Pendant la période de chauffage, n'ouvrez les fenêtres que pour aérer et non pour réguler la température. Il vaut mieux ouvrir les fenêtres brièvement en grand que laisser une fenêtre oscillo-battante ouverte en permanence. Nous vous recommandons par conséquent d'ouvrir les fenêtres quelques minutes en grand. Fermez alors toutes les vannes de thermostat se trouvant dans la pièce ou réglez le thermostat au minimum. Ces mesures garantiront une ventilation suffisante sans refroidissement ni perte d'énergie inutiles (par ex. due à l'activation involontaire du chauffage pendant la phase d'aération).

4.13 Entretien

Tout appareil, quel que soit le modèle, doit être entretenu au bout d'un certain temps afin de continuer à fonctionner en toute sécurité et de manière fiable. Tout comme vous faites réviser régulièrement votre véhicule, votre appareil de chauffage nécessite des contrôles et un entretien réguliers. Un entretien régulier est indispensable pour une disponibilité permanente, la fiabilité et une durée de vie prolongée de Vaillant ecoTOP. Un appareil de chauffage bien entretenu fonctionnera de manière plus efficace et donc plus rentable. Nous vous recommandons de conclure un contrat d'inspection/ d'entretien avec une société spécialisée reconnue.

834616_14FR 022005 Sous réserve de modifications

Vaillant Sarl
"Le Technipole" ▮ 8, Avenue Pablo Picasso ▮ F- 94132 Fontenay-sous-Bois Cedex
Téléphone 01 49 74 11 11 ▮ Fax 01 48 76 89 32 ▮ www.vaillant.fr ▮ info@vaillant.fr